



SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

[HTTP://WWW.SMLH.FR/](http://www.smlh.fr/)

SECTION DU VAL DE MARNE

COMITE 94/7 : HAUT VAL DE MARNE

**BOISSY-SAINT-LEGER, CHENNEVIERES SUR MARNE, LA QUEUE EN BRIE, LE PLESSIS-TREVISE,
LIMEIL-BREVANNES,
MANDRES LES ROSES, MAROLLES EN BRIE, NOISEAU, ORMESSON SUR MARNE, PERIGNY SUR
YERRES, SANTENY,
SUCY EN BRIE, VALENTON, VILLECRESNES, VILLENEUVE LE ROI, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.**

LE RUBAN ROUGE

NUMERO 160

LE MOT DU PRESIDENT : Luc Hittinger

Chers membres, nous vous remercions de nous avoir renouvelé dans nos mandats lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 27 Janvier 2024. Nous nous efforcerons d'animer le comité et de poursuivre son développement. Dans ce nouveau numéro, nous poursuivons nos interviews des membres du comité. Vous aurez plaisir à découvrir l'histoire de Christian Castagnet. En ce début d'année, nous avons eu le plaisir de nouer de nouveaux contacts notamment avec Mr Veillé, et Mr Frattacci qui vont être décorés prochainement comme Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ainsi qu'avec Mr F Fauchere dont nous avons fait la connaissance l'ordre de notre dernier bureau le 20 Mars dernier. Nous avons appris avec tristesse le décès de Mr Paul Besson à l'âge de 94 ans, et avons participé à ses obsèques. Le bureau du comité reste à votre disposition pour assurer l'entraide, le partage des informations et le développement des liens intergénérationnels. Je vous en souhaite bonne lecture.

HISTOIRE DU COMITE 7 : Christian CASTAGNET : Le fil rouge

« Croyez en vos rêves, ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement ».
Martin Luther King.

Le 14 juillet 2013, j'eus la surprise d'être nommé Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur par le président de la République, François Hollande, sur proposition du Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

À cet instant, je pris conscience de l'honneur immense que me faisaient les deux plus hauts personnages de l'État. C'était mon ami Olivier Faure, député de Seine-et-Marne, qui leur avait proposé mon dossier de candidature. Il connaissait bien l'étendue de mon engagement syndical dans la police et la singularité de ma carrière professionnelle et pensait que je méritais cette distinction républicaine. Je ne quittai pas des yeux la page du Journal Officiel où était écrite en toutes lettres ma nomination. Je la relus plusieurs fois pour m'assurer que c'était bien mes nom, prénom et profession, et pas ceux d'un homonyme. Quand je fus convaincu qu'il s'agissait bien de ma personne, je fus envahi par une émotion intense, celle qui vous prend et que vous ne pouvez pas contrôler.

La première de mes pensées alla immédiatement vers mes parents disparus. S'ils avaient été encore de ce monde, ils auraient aimé vivre et partager avec moi ce beau moment. Nous n'aurions pas manqué de repenser avec une pointe d'humour et de fierté à ce rendez-vous, réalisé en ma présence entre ma mère et mon brave et perspicace instituteur de CM2, un jour du mois de mai 1963, au cœur d'un de ces printemps ensoleillés comme nous en connaissions parfois dans notre Béarn natal. Aucun de nous n'avions imaginé que cette rencontre serait la première pièce de l'imprévisible et passionnant puzzle qui constituerait ma future vie d'homme créatif et engagé et qui me conduirait à porter un jour la Légion d'honneur. Je n'avais alors pas encore douze ans et déjà mon maître d'école avait jugé opportun de décider de mon avenir professionnel, à ma place et à celle de mes parents. Je me rappelai ses mots adressés à ma mère : « Christian n'ira pas en 6^e. Sa moyenne est trop juste : 9,80 sur 20 ». Il avait continué : « Madame Castagnet, si votre fils redouble la classe de CM2, vous perdrez une partie importante de vos aides sociales. Vous savez cela Madame ? ». Ma mère avait acquiescé en opinant de la tête. Mon instituteur savait qu'il avait pris sa décision avec la vision corsetée que l'éducation nationale lui imposait de porter, à la lumière de ma seule moyenne générale et du déterminisme social attaché à ma naissance dans une famille modeste.

Il s'était alors tourné vers moi : « Christian, tu iras en fin d'études primaires à la rentrée prochaine et dans deux ans, l'année de tes quatorze ans, tu te présenteras à l'examen du certificat d'études. Puis tu apprendras un métier manuel. C'est bien pour toi d'exercer un métier manuel ! »

Tout était dit ! Ni moi ni mes parents n'avions un mot à ajouter.

Parce que je n'avais pas eu droit à une nouvelle chance, le garçonnet que j'étais, décida pour réussir sa vie professionnelle, de ne plus jamais rien faire comme les autres. Je ne déviai jamais de cet objectif.

Comment mon enseignant aurait-il pu imaginer un seul instant que j'exercerais le beau métier de menuisier en sièges dans l'industrie française de l'ameublement ; que je signerais un contrat d'engagement de trois années dans l'armée française pour vivre la vie trépidante d'un militaire, pilote de char AMX 30 ; que je retournerais à la vie civile et découvrirais transitoirement les conditions difficiles du travail à la chaîne comme ouvrier spécialisé dans des entreprises industrielles allemandes ; que je servirais à nouveau l'État et l'intérêt général en choisissant la profession de gardien de la paix ; que je deviendrais un dirigeant syndicaliste et mutualiste policier de premier plan, défendant ardemment sa profession et ses collègues de tout grade auprès des plus hautes autorités de notre République, notamment pour obtenir la modernisation de cette grande institution régaliennne ; que je serais cadre supérieur dans une société coopérative ouvrière, fondatrice d'un groupe de renommée internationale ; que j'oserais alors, sans aucun complexe, devenir le dirigeant fondateur de deux sociétés de conseil en lobbying opérationnel et en intelligence relationnelle, créatives, florissantes

et reconnues unanimement par ses clients pour la qualité et le sérieux de ses compétences, conseils et prestations ; que je constituerais, structurerais, développerais et animerais un des meilleurs carnets d'adresses opérationnels français dans les réseaux socioprofessionnels et politiques de notre pays ; que je serais désigné par la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) pour représenter et défendre les intérêts de mes collègues entrepreneurs, moi l'ancien syndicaliste policier, dans les instances paritaires départementales, régionale et nationale de la Caisse d'Assurance Maladie de la Sécurité sociale et le conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France ; que je serais Premier vice-président du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France et Président de la très stratégique Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles, compétente pour prévenir les risques professionnels de quelque quatre millions huit cent mille salariés, travaillant dans les cinq cent mille entreprises franciliennes ?

Comment aurait-il pu imaginer que je serais nommé Chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République et le Premier ministre ? Et que je serais décoré à ma demande dans les salons « Pourpres » et « Napoléon » du Palais du Luxembourg, siège du Sénat, par François Rouselly, Commandeur de la Légion d'honneur, l'un des plus grands commis de l'Etat de ces cinquante dernières années, ancien Vice-président Europe du Crédit Suisse, la plus grande banque d'affaires du monde, président d'EDF, directeur général de la Police Nationale et directeur de cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et ministre de la Défense Nationale... En concluant son discours quelques instants avant de me remettre ma décoration, François Rouselly dit avec un sourire entendue et partagé par l'assistance : « *Christian nous a apporté la preuve qu'il n'y a pas qu'un seul chemin à suivre pour réussir sa vie professionnelle et que la volonté produit souvent des belles réalisations.* »

Un grand merci à tous ceux qui m'encouragèrent à poursuivre mes objectifs en dehors des sentiers battus. Ce fut ma chance de ne jamais me priver d'aller là où personne n'avait pensé à me croiser.

« *Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne, mais dans la façon de la gravir* ». Confucius.

HISTOIRE DE L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR : Patrick Alabergère

Si l'ordre de la Légion d'honneur a été créé par la loi du 19 mai 1802, les premières nominations interviennent en septembre 1803 avec seulement quatre grades : « légionnaire », « officier », « commandant » et « grand officier ».

La première remise de cette nouvelle décoration a lieu 15 juillet 1804 dans la chapelle des Invalides par Napoléon Bonaparte lors d'une cérémonie fastueuse.



La remise des insignes se fait selon un appel alphabétique des récipiendaires (tous des civils) pour illustrer le principe révolutionnaire d'égalité.

Ce n'est que le 16 août 1804 que l'Empereur décore les premiers militaires au camp de Boulogne. Devant près de 25 000 curieux et 60 000 militaires de toutes les unités, c'est Bonaparte lui-même qui distribue les insignes. Les récipiendaires se succèdent suivant la seule hiérarchie des grades propres à l'ordre. Pendant près de trois heures, sont distingués 16 grands-officiers (dont les maréchaux Soult et Ney), 49 commandants, 189 officiers de l'ordre, tous gratifiés de l'aigle d'or, suivis d'une multitude de simples chevaliers honorés de l'aigle d'argent. Seuls douze civils obtiennent cette faveur : un conseiller d'État, trois préfets, le maire de Dunkerque, trois évêques dont celui d'Arras.



Il faut souligner que la Légion d'honneur s'adresse dès les origines aussi bien aux civils qu'aux militaires, on prête d'ailleurs à Napoléon la célèbre phrase : « Je veux décorer mes soldats et mes savants ».

Ce n'est qu'en 1805 qu'un décret ajoute la Grande décoration dont les titulaires seront par la suite nommés « grand aigle », puis « grand cordon » (ordonnance du 19 juillet 1814) et enfin « grand-croix » (ordonnance du 26 mars 1816). C'est également à cette date que les légionnaires deviennent des « chevaliers et les commandants des « commandeurs ».

Voici les noms de quelques légionnaires détenteurs de records particuliers :

- Le général de corps d'armée Jean Vallette d'Osia (décoré en 1917 à l'âge de 19 ans) est celui qui a appartenu à l'ordre le plus longtemps, pendant 82 ans : il a été décoré du grand cordon, en 1978 par le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing.
- Le plus jeune décoré à titre militaire de toute l'histoire de la Légion d'honneur a été Sosthène III de La Rochefoucauld (1897-1970), duc de Doudeauville, à 18 ans.
- En 1933, Suzanne Grinberg, avocate, féministe et pacifiste est la première femme à recevoir la Légion d'honneur à titre professionnel.
- Depuis le XX^{ème} siècle, le général de Gaulle est le seul grand maître de l'Ordre ayant exercé cette fonction deux fois à deux périodes différentes (novembre 1945- janvier 1946 puis janvier 1959 - avril 1969).
- En 1981, le général d'armée Alain de Boissieu, grand chancelier de la Légion d'honneur démissionne pour ne pas devoir remettre le collier de grand maître de l'ordre au président élu François Mitterrand parce que ce dernier avait par le passé traité Charles de Gaulle de « dictateur ».

LES ACTIVITES DU BUREAU :

11 NOVEMBRE 2023 : Participation aux commémorations au sein des villes de Sucy en Brie, Ormesson, Chennevières, Le Plessis Trévisé, Limeil-Brévannes, Noiseau avec dépôt de gerbes.

21 NOVEMBRE 2023 : Participation à la réunion « fabriqué en Val de Marne » organisée par la Chambre des Commerces et d'Innovations du Val de Marne.

13 JANVIER 2024 : Participation à la cérémonie des Vœux du maire de Noiseau

23 JANVIER 2024 : Participation à la cérémonie des Vœux du maire de Chennevières/Marne

24 JANVIER 2024 : Participation à la cérémonie des vœux de la Maire de Limeil Brévannes et de la Chambre de Commerces et d'Industrie du Val de Marne

27 JANVIER 2024 : Organisation de l'Assemblée générale électorale du Comité au restaurant du Golf d'Ormesson.

18 FEVRIER 2024 : Participation aux obsèques de P Besson à Chennevières sur Marne.

9 Mars 2024 : Participation à l'Assemblée Générale de la section départementale à la maison du citoyen et de la vie associative de Fontenay sous Bois.

19-MARS 2024 : Participation à la cérémonie de remise de la légion d'honneur de Mr Veille à Sucy en Brie.



AGENDA

11 avril 2024 : Comité de Charenton-le-Pont sortie à CHARTRES

17 mai 2024 : Ravivage de la Flamme (tous les comités)

25 mai 2024 : Comité de l'Haÿ-les-Roses : Pointe du HOC

26 mai 2024 : Olympiades de la jeunesse: stade CHARLETY (participation comité du Kremlin.Bicêtre.)

11 et 12 octobre : Sortie Normandie de la Section. Hôtel à Caen, cimetière de Colleville avec dépôt de gerbe, Bayeux musée de la tapisserie et Mémorial de Caen.